

DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Domaine :
Droit - Economie - Gestion

UFR/Institut :
UPEC - UFR de Droit

Type de diplôme :
Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 2

Lieu(x) de formation :
Créteil - Campus André Boulle

Accessible en :
Formation continue

Présentation de la formation

Le DU de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs est couplé avec la délivrance du certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, mention mesure judiciaire de protection. Il prépare à l'exercice professionnel des mesures de protection judiciaire des majeurs.

Capacité d'accueil

15

Compétence(s) visée(s)

Le DU de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs est couplé avec la délivrance du certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, mention mesure judiciaire de protection. Il prépare à l'exercice professionnel des mesures de protection des majeurs (mandat spécial sous la sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, mandat de protection future).

Débouchés professionnels

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs; à titre individuel ou en association tutélaire
Magistrature
Avocat

Environnement de recherche

Le DU de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs est adossé au Master 2 Droit privé, parcours Protection de la personne vulnérable. Il s'insère dans le champ de recherche du laboratoire Marchés, Institutions et Libertés.

Organisation de la formation

Le DU de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs comporte un volume horaire global de 270 heures de cours pour les participants à la formation continue, de 255 heures pour les étudiants en formation initiale, et de 30 heures de séminaires, soit un total de 300 heures d'enseignements pour la formation continue et de 285 heures pour la formation initiale.

Les enseignements se déroulent sur 8 mois (septembre à avril) à raison d'une semaine de cours par mois.

Il est sanctionné par la délivrance d'un diplôme de l'Université Paris Est Créteil (UPEC) et de ce certificat.

Stage / Alternance

Stage obligatoire de 350 heures sur dix semaines consécutives ou, à mi-temps, sur vingt semaines consécutives auprès d'un MJPM exerçant à titre individuel et/ou d'une association tutélaire.

Contrôle des connaissances

Épreuves écrites de 2 heures ou d'une heure suivant les matières.
Les matières composant un module se compensent entre elles.
Les modules ne se compensent pas entre eux, les domaines de formation.

Pour valider le DU, il faut obtenir au moins la moyenne à tous les modules et à tous les domaines de formation.

Les modules et les domaines de formation peuvent être validés séparément.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à une soutenance devant un jury composé de deux personnes.

Rapport d'activité et soutenance du rapport devant un jury composé de deux personnes

Calendrier pédagogique

Début des enseignements théoriques en septembre

Fin des enseignements théoriques fin mars/début avril

Stage de dix ou vingt semaines pendant ou après la fin des enseignements théoriques

Soutenance de stage ou de rapport d'activité en juillet ou en septembre.

Modalités d'admission en formation initiale

Le DU est réservé à la formation continue.

Modalités d'admission en formation continue

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme ou d'un titre enregistré au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles (Bac +2) ou justifier d'une ancienneté d'au moins trois ans dans un emploi en lien avec l'un des domaines de la formation exigeant normalement un diplôme ou titre de ce niveau.

Partenariats

L'UPEC est partenaire de l'association AFFECT, établissement agréé par la DDSCS pour la délivrance du certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, mention mesure judiciaire de protection.

Responsables pédagogiques

Nathalie Peterka
nathalie.peterka-borgniet@u-pec.fr

Scolarité

Université Paris-Est Créteil
Faculté de droit
Bât. A – Bureau A026
83-85, avenue du Général de Gaulle
94 000 Créteil
du.mjpm-droit@u-pec.fr

Plus d'informations

Service Formation Continue

Bureau A302
01 56 72 60 63
formationcontinue-droit@u-pec.fr

